

avril 2024  
bulletin n° 187

# AVIVO



**JOURNÉE L'AVIVO**  
**30 mai 2024**



**Besoin de soins à domicile  
dans le canton de Neuchâtel?**

Les micro-équipes de la  
Croix-Rouge neuchâteloise  
sont là pour vous, avec  
expertise et proximité!



**Une aide de proximité  
dans votre quartier**



**Croix-Rouge neuchâteloise**  
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



.....  
**CENTREVUE**

Réadaptation et conseil social  
pour personnes aveugles ou malvoyantes  
dans le canton de Neuchâtel



Rue des Poudrières 135 – 2000 Neuchâtel - 032 886 80 40 - [www.centrevue.ch](http://www.centrevue.ch) - IBAN CH 47 0900 0000 1548 3496 8

Ce service est rattaché à la Fondation Neuchâteloise pour la coordination de l'Action sociale (FAS)

# Des brassées de vœux ! Et des résolutions !

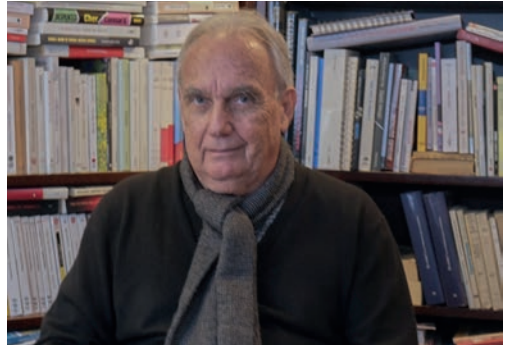
### **SAVOURONS !**

Dimanche 3 mars dernier, en début d'après-midi, à l'annonce des résultats du scrutin relatif à la 13<sup>e</sup> rente AVS, j'ai été envahi par un sentiment de joie mêlé de soulagement. Joie non feinte en regard de cette victoire collective, acquise grâce à l'engagement de toutes et tous, mais surtout de chacune et chacun d'entre nous. Une joie pleine pour toutes celles et ceux, aujourd'hui dans le besoin, pour qui ces quelques francs supplémentaires amélioreront le quotidien.

### **Uni et solidaire.**

Mais également une joie particulière, plus générique encore, de savoir notre pays uni et solidaire, sans fractures linguistiques et générationnelles. Sans fracture partisane surtout, car, comme nous le supputons tout au long de cette formidable campagne, les citoyens de ce pays, tous partis confondus, ont soutenu cette initiative, respectueux de l'application de la Constitution. Une joie totale, pleine et saine. Oui, saine, car sans acrimonie aucune à l'encontre de nos adversaires, tous bords confondus également. Car, à eux aussi, il convient de dire « merci ».

A l'évidence, il n'est plus possible de mentir à la population, de lui faire peur avec des arguments fallacieux. Dès lors, avec un zeste d'ironie, nous les remercions pour les millions de francs consentis à asséner des arguments qui sonnaient tellement faux, qu'ils se sont retournés contre eux-mêmes.



*Photo : Bernard Python*

Bref, merci à toutes et tous, à chacune et chacun. Grâce à vous, grâce à nous, la victoire a été au rendez-vous. Savourons-la!

### Journée de l'AVIVO.

Pour mieux poursuivre notre action en votre faveur, au travers d'autres combats à venir et grâce à des programmes d'activités attractifs. Grâce à une meilleure visibilité encore de notre association afin d'attirer de nouveaux membres.

Dans cette perspective, agendez d'ores et déjà la journée du 30 mai prochain, la 1<sup>ère</sup> Journée de l'AVIVO, avec un programme passionnant.

Le programme détaillé de cette journée vous est présenté dans le présent Bulletin, en page 10.

Au plaisir de vous y rencontrer, avec ma sincère amitié.

*Claude-Alain Kleiner,  
président de l'AVIVO Neuchâtel.*

## Les contacts

### **Président du comité cantonal neuchâtelois**

Claude-Alain Kleiner, kleiner@net2000.ch

---

### **Président de la section de La Chaux-de-Fonds**

Rémy Cosandey, remy.cosandey@gmail.com

---

### **Président de la section du Locle**

Denis de la Reussille, denis.delareussille@gmail.com

---

### **Présidente de la section de Neuchâtel et environs**

Andrée Schnegg, andree.schnegg@gmail.com

---

### **Président de la section Val-de-Travers**

Jâmes Vaucher, james\_vaucher@bluewin.ch

---

### **Site Internet / Webmaster**

Alain Chasles, www.avivo-ne.ch / contact@avivo-ne.ch

---

### **Rédacteur du Bulletin**

Philippe Silacci, phil.silacci@bluewin.ch

---

Permanence sociale, tous les mardis matin de 9h à 11h pour vous aider et vous orienter. Des problèmes qui concernent l'AVS, l'AI, des prestations complémentaires, l'assurance-maladie, des problèmes personnels, administratifs, juridiques, etc.

AVIVO Neuchâtel, rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel / 032 725 78 60 / avivo-neju@net2000.ch

## La solidarité a triomphé le 3 mars 2024.

### SUCCÈS ET VIGILANCE !

Malgré les mensonges des partis de droite, des milieux économiques et du Conseil fédéral, malgré les interventions indécentes d'anciens conseillers fédéraux qui ont une retraite à vie de 23000 francs par mois, malgré la tentative de certains adversaires de dresser les générations les unes contre les autres, l'initiative visant à verser une 13<sup>e</sup> rente AVS a remporté un véritable triomphe. Tant le peuple (58,2%) que les cantons (15 sur 23) ont infligé un véritable camouflet à ceux qui prônaient le statu quo et, de fait, le maintien de l'inflation sans aucun correctif.

Outre la netteté du score, le plus étonnant dans ce vote est que la gauche et les syndicats ont récolté des voix bien au-delà de leur influence traditionnelle.

Cela prouve deux choses :

1) que le pouvoir d'achat est une préoccupation essentielle de la population suisse.

2) que certains partis politiques sont complètement coupés de leur base. On sait par exemple que les 60 parlementaires de l'UDC ont voté contre l'initiative au Conseil national alors que le 55% de leurs électeurs ne les ont pas suivis.



*Photo : Bernard Python*

Il faudra maintenant trouver le financement pour payer cette 13<sup>e</sup> rente AVS. Les solutions ne manquent pas : légère augmentation de 0,8% des cotisations AVS (0,4% à charge de l'employeur et 0,4% à charge de l'employé), introduction d'une 'microtaxe' sur les transactions financières, impôts sur les successions de plus de 50 millions de francs.

Mais on peut malheureusement craindre que le Conseil fédéral et les partis bourgeois proposeront une augmentation de la TVA ou une hausse des impôts, deux mesures contraires aux intérêts des plus démunis.

Il faudra que l'AVIVO reste vigilante pour que la victoire du 3 mars ne se transforme pas en défaite.

*Rémy Cosandey,  
président du bulletin de l'AVIVO.*

# RAIFFEISEN

## Une victoire historique pour les retraités.

Ce dimanche 3 mars 2024 demeurera dans les mémoires de toutes et tous comme le signe d'une Suisse solidaire et respectueuse de ses aînés.

Comme souvent, la population a su défendre l'AVS et son système exemplaire, sensible aux arguments objectifs des partisans de l'initiative en faveur de la 13<sup>e</sup> rente AVS. C'est également la victoire de l'engagement de nos 31 sections et leurs 20000 membres en faveur de l'AVS pour laquelle l'AVIVO et ses membres retraités se battent depuis sa création. Nous les en remercions vivement.



*L'AVIVO a fêté ce scrutin partout en Suisse, comme le témoigne la couverture du Bulletin de la section zurichoise ! Photo : AVIVO ZH*

Le comité suisse de l'AVIVO a explosé de joie à l'annonce des résultats de ce jour concernant les deux initiatives soumises au peuple. Ainsi, il tient à exprimer sa très vive

satisfaction devant ce vote de raison qui a su prendre le pas sur les arguments fallacieux des opposants et sur leurs mensonges assénés à coups de millions dans tous les médias lors des dernières semaines.

Ce scrutin démontre également que les tentatives de fracture générationnelle générées par les partis de droite n'ont pas pris racine, bien au contraire puisque nombre de jeunes ont témoigné de leur solidarité à l'égard de leurs parents et leurs grands-parents.

L'AVIVO et ses membres, forts de cette victoire, continueront à soutenir les générations qui en ont besoin, grâce à leur engagement et leur disponibilité sans faille ni contrepartie.

En effet, l'AVIVO poursuivra son action permanente pour l'AVS, en faveur du bien-être de ses membres retraités, en particulier des plus démunis, afin de garantir leur pouvoir d'achat, dans le respect de la paix sociale dans notre pays.

Dans ce contexte, les questions liées à l'amélioration des prestations complémentaires et à la facilitation de leur accès demeurent entières.

Avec mes compliments.

*Gloria Barbezat,  
membre du Comité*

# Démén'âgé

## Soutien administratif pour son déménagement



### **Un nouveau service bientôt disponible dans le canton de Neuchâtel !**

Afin de pouvoir lancer cette année ce nouveau service, nous recherchons activement des bénévoles. Vous êtes à l'aise dans les tâches administratives ainsi que dans l'utilisation d'internet? Vous souhaitez trouver un engagement bénévole ponctuel?

Alors n'hésitez pas à mettre à disposition vos compétences sur une période d'un à quatre mois pour une personne âgée de votre région afin de l'accompagner à trouver un logement adéquat et/ou la soutenir dans les démarches administratives liées à son déménagement (ex. résiliation, caution, assurances, changements d'adresse,...).

Intéressé-e? Ou connaissez-vous quelqu'un qui pourrait l'être?

Alors contactez-nous au plus vite!

**Pro Senectute Arc Jurassien**

032 886 83 58

Vanessa Battista, resp. du bénévolat

vanessa.battista@ne.ch



[arcjurassien.prosenectute.ch/demenage](http://arcjurassien.prosenectute.ch/demenage)

**win<sup>3</sup>**

## trois générations dans la salle de classe



### **Un projet pour des seniors à l'esprit juvénile !**

win<sup>3</sup> est le projet intergénérationnel à succès de Pro Senectute intégrant des seniors bénévoles dans des classes d'école enfantine et primaire de l'Arc jurassien.

**Votre région est dans l'aventure! Nous recherchons encore quelques bénévoles pour la prochaine année scolaire à La Chaux-de-Fonds, à Milvignes et dans le Val-de-Travers.**

Vous avez la fibre pédagogique et aimez le contact avec les enfants ? Venez rejoindre une classe pour apporter votre soutien à l'enseignant à raison de 2 à 4 périodes par semaine (1 période correspond à 45 min). Aucune expérience dans l'enseignement n'est requise.

Contactez-nous et nous regarderons ensemble pour trouver des solutions et éventuellement vous faire intégrer une classe.

**Pro Senectute Arc Jurassien**



032 886 83 58  
prosenectute.win3@ne.ch  
arcjurassien.prosenectute.ch/win3



## **INVESTISSEMENTS MASSIFS POUR DES SOINS DE QUALITÉ.**

Le vieillissement de la génération des «baby-boomer» constitue l'un des défis principaux de santé publique de ces prochaines décennies, avec de nombreux impacts dans plusieurs domaines de la société. L'espérance de vie s'accroît et, en 2050, une personne sur quatre sera âgée de plus de 65 ans, contre une sur cinq actuellement.

Cette évolution entraîne une hausse des besoins en personnel de soins d'une part et, d'autre part, une augmentation des besoins en lits dans les EMS. Elle implique également le développement d'appartements avec encadrement et de prestations pour soutenir le maintien à domicile.

Pour répondre à ces défis et, après consultation des milieux concernés, le Conseil d'État neuchâtelois souhaite développer des mesures qui permettront d'augmenter le nombre de diplômé-e-s en soins infirmiers ainsi que moderniser et développer les infrastructures des EMS neuchâtelois.

### **Assurer la relève du personnel de soins.**

Pour répondre à l'initiative fédérale « Pour des soins infirmiers forts » acceptée en novembre 2021, il sollicite ainsi du Grand Conseil un crédit d'engagement de 21,1 millions de francs. L'objectif est de soutenir les institutions accueillant les étudiant-e-s lors des stages de formation pratique, telles que les institutions de soins, les hôpitaux et les EMS. Le soutien aux étudiant-e-s et aux écoles ainsi que la seconde étape

de la mise en œuvre de l'initiative fédérale (amélioration des conditions de travail), feront l'objet de propositions ultérieures.

### **Transformer le parc neuchâtelois des EMS.**

En complément aux prestations et infrastructures favorisant le maintien à domicile, le canton de Neuchâtel doit offrir à ses seniors un nombre suffisant de lits de qualité en EMS. Cependant, certaines structures architecturales des 53 EMS neuchâtelois ne sont plus adaptées aux besoins de leur personnel et de leurs résident-e-s, accueillis à un âge toujours plus avancé et nécessitant une prise en charge de plus en plus complexe. Une adaptation du parc cantonal s'avère donc nécessaire.

Une partie des EMS existants devront par conséquent être rénovés ou modernisés. Certains d'entre eux ont décidé également de s'agrandir, et d'autres devront être construits. Au total, pour tenir compte de l'évolution des besoins, environ 900 nouveaux lits devront être créés dans le canton de Neuchâtel.,

Cette transformation aura bien sûr un coût: l'investissement total est estimé à plus de 400 millions de francs. Cependant, certains établissements ne disposent pas de suffisamment de fonds propres pour accéder à des prêts bancaires.

Le Conseil d'État souhaite les soutenir dans cette étape sous la forme d'un cautionnement. Le Grand Conseil devra se prononcer dans ce but, en principe au mois de juin, sur un crédit de 65 millions de francs.

## L'AVIVO bouge et vous invite à sa « première ».

**Attention ! Exclusif ! Retenez cette date :  
Le 30 mai 2024 – Ferme de Pierre-à-Bot –  
09h à 16h45.**

Ce ne sont pas moins de six conférences et exposés qui figurent au programme de cette grande manifestation de l'AVIVO, le 30 mai prochain, événement destiné aux membres de l'AVIVO, ainsi qu'à toutes et tous les retraités du canton de Neuchâtel. Tout est mis en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions !

### **Un événement !**

Ce sera une « première » ... Le 30 mai 2024, rendez-vous est donné à la Ferme de Pierre-à-Bot – sur les hauts de Neuchâtel – pour une journée à l'intention des membres des quatre sections de notre association. Et toutes celles et ceux que vous voudriez inviter à se joindre à nous.

Ci-dessous, un état du programme proposé à l'occasion de cette 1ère Journée de l'AVIVO, programme alléchant, diversifié et, en même temps, centré sur des problématiques actuelles et bien concrètes. Un programme à même de répondre à nombre de vos questions et à enrichir vos réflexions.

Ainsi, après un accueil café-croissants, après le mot d'accueil de la Conseillère d'Etat Florence Nater et les paroles de bienvenues de Béatrice Métraux, co-présidente de l'AVIVO suisse, se succéderont Daniel Favre, préposé à la prévention à la Police cantonale neuchâteloise, Mathieu Erb, directeur de la Caisse cantonale

neuchâteloise de compensation, Estelle Jaquier, assistante sociale au sein de Pro Senectute, une délégation du Mouvement des Aînés, les services du SEREI ainsi que la vision de Fabienne Wyss Kubler sur le thème « Moi en EMS ? Jamais, j'espère ! » Bref, un programme tout exprès composé pour vous !

*La Conseillère d'Etat  
Florence Nater figure au  
nombre des intervenants  
de cette première  
historique pour l'AVIVO.*

*(Photo : site officiel NE)*



### **Ensemble et en force !**

Avec ses presque 2000 membres, l'AVIVO représente une force qu'il s'agit de faire vivre et de rendre plus visible encore. Cette journée s'inscrit dans ce double objectif. Notre association, grâce à l'engagement de tous ses membres, a de quoi revendiquer sa précieuse contribution à la victoire en faveur d'une 13<sup>e</sup> rente AVS. Cette force que représente le monde des retraités dans notre canton doit être mieux reconnue. Elle le sera davantage encore si nos membres augmentent.

Grâce aux soutiens de la Fondation pour la coordination de l'action sociale, de la Ville de Neuchâtel, de la Ville de La Chaux-de-Fonds, de la Commune de Val-de-Travers, le comité cantonal de l'AVIVO est heureux de vous proposer une journée à votre attention.

# LA JOURNÉE DE L'AVIVO

---

## **Finance d'inscription :**

Pour les membres de l'AVIVO : CHF 18.- pour les non-membres de l'AVIVO : CHF 24.-

Encaissement « cash » sur place. Merci de vous munir du montant exact.

## **ATTENTION !**

**Inscription obligatoire à l'aide du coupon d'inscription encarté  
dans le présent Bulletin !**

## **DEMANDEZ LE PROGRAMME !**

9h	ACCUEIL. Café & croissants offerts.	
9h30	BIENVENUE et propos introductifs	Claude-Alain Kleiner, Président AVIVO NE
		Florence Nater, Conseillère d'Etat
		Béatrice Métraux, coprésidente
9H45	Petits trucs contre les grosses arnaques	Daniel Favre, police cantonale
11h	Les prestations complémentaires	Mathieu Erb, directeur CNCC
11h45	Apéritif offert suivi du repas	
13h30	Le Mouvement des Aînés	Jean-Pierre Carrel et al.
14h15	L'action Pro Senectute	Estelle Jaquier, assistante sociale
15h15	Les moyens auxiliaires du SEREI	Delphine Luder, Jean-Luc Perriard
16h	« Moi en EMS ? Jamais, j'espère ! »	Fabienne Wyss Kubler, secrétaire générale ANEMPA
	Réflexions sur la représentation de l'institution médico-légale	
16h45	Clôture de la journée	Claude-Alain Kleiner

Nous remercions les villes de Neuchâtel, du Locle, de la Chaux-de-Fonds, la Commune de Val-de-Travers, la Loterie romande, ainsi que le Fonds neuchâtelois de prévention de surendettement de leur soutien.

*Claude-Alain Kleiner, président.*



### Assemblée générale

Elle devait avoir lieu le mardi 19 mars à la Maison du Peuple. En raison de la chute d'un faux plafond dans l'immeuble voisin, la salle n'était pas disponible et l'assemblée générale a dû être annulée. Elle est reportée au mardi 30 avril. Outre la partie administrative (rapport du président, comptes, nominations), cette assemblée générale permettra comme chaque année d'avoir des échanges très constructifs avec les participants. L'année qui vient de s'écouler a notamment été marquée par la pose de bancs dans le hall de la gare de La Chaux-de-Fonds (à la suite de la manifestation organisée par l'AVIVO) et le succès de l'initiative populaire visant à verser une 13e rente AVS.

Nous reviendrons dans le prochain numéro sur cette assemblée et notamment sur la nomination du comité à qui incombera la gestion de la section durant les douze prochains mois. Et nous cherchons toujours des membres pour renforcer le comité qui n'est composé que de 6 membres. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au président.

### Sorties et activités

**Le 26 avril 2024**, nous organisons une conférence, au cours de laquelle Philippe Babando nous invitera à un voyage, sur le thème : « Turquie, un voyage à travers le temps ».

### Petit rappel !

- les conférences ont lieu à 14h30, au premier étage de la Brasserie de la Fontaine et que les départs pour les excursions ont lieu, en principe, à 13h30, à Métropole-Centre, ou devant l'ancienne Chambre de l'horlogerie, avenue Léopold-Robert 67.

**Nous tenons également à rappeler que toutes les activités de la section de La Chaux-de-Fonds sont ouvertes aux membres des autres sections.**

Dans le prochain numéro, nous publierons le programme des activités (conférences, sorties, matches aux cartes) prévues en automne 2024. Les personnes qui ont des suggestions à faire sont priées de les communiquer à un membre du comité.

### Collaboration avec la section du Locle

Le jeudi 14 mars, les comités des sections du Locle et de La Chaux-de-Fonds se sont rencontrés pour leur séance commune, laquelle a lieu tous les trois mois. Nous reviendrons dans le prochain numéro sur cette séance qui a été fructueuse et qui a permis d'envisager des activités communes, dont la course annuelle.

### Changement d'adresse

Merci de nous avertir en cas de changement d'adresse. Trop souvent, des enveloppes nous viennent en retour et la Poste ne nous communique pas les nouvelles coordonnées.

*Rémy Cosandey.*



## Assemblée générale

Notre section organisera son assemblée annuelle le mercredi 24 avril 2024, au premier étage du Cercle de l'Union, rue Marie-Anne-Calame 16, au Locle.

Appel et début de cette réunion à 14h15.

Je compte sur la participation de toutes et tous, afin de donner à cet acte statutaire tout le crédit qui lui revient.

L'ordre du jour est le suivant.

### ORDRE DU JOUR :

1	Accueil et bienvenue par le Président
2	Approbation de l'ordre du jour
3	Approbation du PV de l'assemblée générale précédente
4	Rapport du Président
5	Admissions, démissions, décès
6	Présentation des comptes
7	Rapport des vérificateurs et décharge au caissier
8	Budget 2024
9	Nomination du Comité, président – vice-président – trésorier – autres membres
10	Activités
11	Divers

# *la* Mobilière



## UN AVANT-GOÛT DE L'ÉTÉ !

Votre section de Neuchâtel et environs vous propose un superbe programme récréatif, afin d'appréhender l'été de la plus belle des manières. Deux destinations à ne pas manquer.

**Jedi 6 juin 2024**

### A LA DÉCOUVERTE DES FRANCHES-MONTAGNES !

On vous emmène au pays de la Tête de Moine et vous invitons à une dégustation de six spécialités fromagères. A l'heure de l'apéritif, le verre de l'amitié vous sera offert par notre partenaire, les Voyages Favre. Le repas qui suivra sera servi au restaurant du parc réservé à la retraite des chevaux.



### Demandez le programme !

**9h** Neuchâtel : Départ du collège de la Promenade. Voyage en autocar en direction de La Chaux-de-Fonds, puis Saint-Imier, les Breuleux et le Noirmont.

**10h** Visite guidée de la Fromagerie des Franches-Montagnes.

**13h** Déjeuner en commun au restaurant «Maison Rouge», au Roselet. Au menu : Jambon à l'os (froid), pommes frites, salade verte et dessert (boissons non comprises). Après le repas et pour votre digestion, vous aurez tout le loisir de vous balader et de découvrir le magnifique site de la Fondation pour le cheval Le Roselet, un refuge abritant quelque 60 vieux chevaux, poneys et ânes.

**17h** Retour à Neuchâtel.

**Prix de la course** : CHF 86.- par personne.

### Inscription au plus tard jusqu'au 24 mai 2024

Auprès de Josette Voisard, rue Jean-Paul Zimmermann 6, 2053 Cernier. Tél. : 032 853 15 60 ou 079 346 32 79. [jvoisard@bluewin.ch](mailto:jvoisard@bluewin.ch)



**VOYAGES FAVRE**

- ◆ Organisation de voyages pour groupes, sociétés, mariages.
- ◆ Capacités: 10 véhicules de 13 à 50 places
- ◆ 2 cars équipés pour personnes à mobilité réduite

Route de Neuchâtel 1 – 2019 Rochefort – Tél. 032 / 855 11 61  
[voyages.favre@bluewin.ch](mailto:voyages.favre@bluewin.ch) // [www.voyagesfavre.ch](http://www.voyagesfavre.ch)

*Nous sommes à votre disposition pour une offre sans engagement.*



**Vendredi 12 juillet 2024**

## **SORTIE EN BATEAU**

Nous renouons avec la tradition et vous proposons une nouvelle sortie en bateau, une 'transat' Neuchâtel – Morat – Neuchâtel, à bord d'une des caravelles de la flotte de la LNM.

### **Le programme :**

**8h45** Rassemblement des passagers au port de Neuchâtel.

**9h15** Largage des amarres !

**10h45** Mouillage au port de Morat.

De retour sur la terre ferme, à bord d'un petit train touristique, vous vous laisserez guider pour la visite de cette magnifique cité médiévale, qui a su garder tout le cachet authentique de sa vieille ville et ses arcades.

Le repas de midi vous sera servi au restaurant Panorama Hôtel Murtenhof & Krone

**17h05** Embarquement. Arrivée au port de Neuchâtel à 18h45.

Prix: Repas et petit train: **CHF 45.-** par personne (boissons non comprises).

Bateau : Carte journalière « Age d'or » pour personne de plus de 65 ans, à prendre vous-mêmes avant l'embarquement !



Prix : **CHF 30.- (CHF 19,60 avec abonnement ½ tarif.)**

Inscription au plus tard jusqu'au 26 juin 2024: Auprès de Josette Voisard, rue Jean-Paul Zimmermann 6, 2053 Cernier. Tél. : 032 853 15 60 ou 079 346 32 79. [jvoisard@bluewin.ch](mailto:jvoisard@bluewin.ch)

### **LES «CAFÉS DE L'AVIVO»**

En raison de la fermeture du restaurant Les Halles, nous nous retrouverons désormais et aux mêmes heures, tous les 2e jeudis du mois, à l'Hôtel du Marché, à quelques pas.

D'autres activités vous seront proposées dans le prochain Bulletin AVIVO. Mais notez d'ores et déjà la date du 23 août 2024, à laquelle sera organisé notre TOURNOI DE PÉTANQUE !


*Daniel Domjan*



un média inclusif de la Fondation Les Perce-Neige

flexmedia  
Champs-Montants 16b  
2074 Marin-Epagnier

flexmedia.ch  
info@flexmedia.ch  
032 886 69 61

-  Production audiovisuelle
-  Audio
-  Communication digitale
-  Conception graphique et mise en page
-  Photographie
-  Impression et numérisation





## Course en car

### À LA DÉCOUVERTE DE LA VILLE FÉDÉRALE !

La section du Val-de-Travers rêve d'évasion et propose à ses membres une journée de récréation dans la Berne fédérale.

Notez que nous aurons la possibilité de visiter le Palais fédéral ! Dans cette perspective, veuillez vous munir d'une pièce d'identité, document obligatoire pour y accéder.

Cette course aura lieu le mercredi 19 juin 2024. Un déplacement en car, assuré par Auto-Transports SA à la Côte-aux-Fées, partenaire de l'AVIVO Neuchâtel, selon l'horaire suivant :

Lieux des départs		Heures des départs
La Côte-aux-Fées	La Poste	6h30
Les Verrières	Place de la Gare	6h30
Buttes	Place du 12-Septembre	6h45
Fleurier	Place de la Gare	6h50
Môtiers	Place des Six-Communes	7h
Couvet	Foyer du Parc	7h05
Couvet	Place des Halles	7h05
Travers	Place de l'Hôtel de l'Ours	7h15

### BULLETIN D'INSCRIPTION À LA COURSE DU 19 JUIN 2024

-----  
**A retourner au plus tard le mardi 28 mai 2024 à Françoise Kurmann, Clos-Pury 3, 2108 Couvet.** Un bulletin par personne sauf les couples. Veuillez indiquer tous les noms et prénoms des participants.

Nom :		Prénom :	
Adresse :		Localité :	
Téléphone :		Courriel :	
Nombre de personnes :		Départ de :	

Pour Couvet, veuillez préciser le lieu de départ. Place des Halles ou Foyer du Parc

**Je désire visiter le Palais fédéral : OUI / NON Votre choix s.v.p.**

**Signature :** \_\_\_\_\_





## Itinéraire et visite :

Aller : Neuchâtel, Berne, Palais fédéral (café, croissant et visite du Palais fédéral en alternance).

Retour : Berne, Douane, (stop WC !), Neuchâtel, Val-de-Travers. Arrivée aux environs de 18h.

La visite du Palais fédéral se fera en deux groupes, soit à 09h30 et 10h30. Chaque groupe sera composé de 30 personnes, au maximum. A réception de votre bulletin, votre inscription sera enregistrée.

Maximum 60 personnes !



## Repas de midi :

Il aura lieu au restaurant Rosengarten.

Le chef nous servira son menu du jour, soit une entrée, un plat et le dessert. Vin et eau, pendant le repas. Café ou thé.

## Prix de la course par personne :

CHF 75.-, grâce à la participation de la caisse de la section ! Veuillez noter que l'encaissement aura lieu pendant la pause-café-croissant. Pensez à prendre de la monnaie !

*Jâmes Vaucher,  
Président de la section Val-de-Travers*



**ACOUSTIC JOYE**  
conseil et adaptation d'aides auditives

**Testez votre audition et essayez GRATUITEMENT**  
des aides auditives de dernières générations

Cabinet à NEUCHÂTEL et COUVET  
Tel. : 032 724 37 38



**www.acousticjoye.ch**

**Damien Collonge**

**Pia-Baptistine JOYE-Collonge**  
Spécialiste des appareils auditifs

## L'AVIVO sur la toile !

L'AVIVO s'est dotée, tout récemment, d'un nouveau portail internet. Plus qu'un simple toilettage, cette mise à jour répond aux attentes de toutes celles et ceux qui veulent garder le contact avec l'actualité, dans son acception la plus large.

Willy Revel et Alain Chasles se sont attelés à cette restauration et nous offrent un tout nouveau visage d'une Association connectée, moderne, en parfaite adéquation avec les codes de la communication d'aujourd'hui. Mission parfaitement accomplie ! La preuve à cette adresse :

[www.avivo-ne.ch](http://www.avivo-ne.ch)

Ce portail est tout à la fois une source d'informations, une carte de visite, un lien social.

Il contient toutes les données relatives à la vie de l'AVIVO, son organisation, son fonctionnement, son actualité. Il archive toutes ces informations. Il est le reflet du visage de l'AVIVO, de son image, de ses

messages exprimés dans les contenus qu'il affiche. Un site de cette nature fonctionne comme un trait d'union entre les membres, d'une part et le monde extérieur, d'autre part.

Le site de l'AVIVO est enfin une invitation, un appel à vous toutes et tous, afin que vous le nourrissiez de vos propres informations. Souvenez-vous qu'il ne vivra que grâce à vos contributions.

### Important !

Le délégué 'Internet' de votre section attend vos textes, vos reportages, vos photographies, vos souvenirs et expériences cueillis au gré de vos activités. Ce matériel sera ensuite transmis au webmaster Alain Chasles.

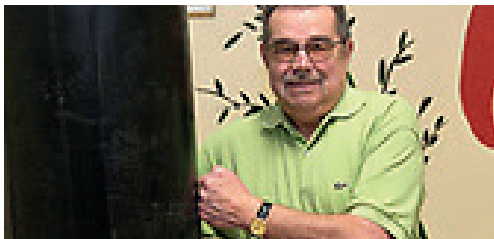
Ce sont vos informations qui feront la richesse du site de l'AVIVO !



# Entretien avec Claude Perrinjaquet

**«LE SAVOIR C'EST BIEN.  
LE TRANSMETTRE C'EST MIEUX ! »**

Au pic de son rayonnement industriel, le label Edouard Dubied & Cie forme les apprentis de son encadrement technique entre ses propres murs, à Couvet. . Il est du



*Claude Perrinjaquet  
(photo : Bernard Python)*

nombre. Il est mécanicien de précision voué à la construction de machines à tricoter, la construction d'outillage, au calcul de fabrication. Son savoir-faire inspire sa hiérarchie. Il rêve d'études d'ingénieur à Bienne, ou Saint-Imier. Mais, sélection oblige, l'entreprise ne retient que les trois meilleurs. Claude échoue au pied du podium. Un échec ? C'est tout le contraire.

Muté parmi les blouses blanches du Bureau technique, il y apprend, sur le tas, le métier de dessinateur. Suivent les longs cours du soir, puis une formation complémentaire sanctionnée par un brevet. Désormais, il enseigne le dessin technique aux jeunes générations. Un destin se manifeste. Dans son costume d'enseignant, Claude révèle et laisse exploser sa vocation de formateur.

A la chute de l'empire Dubied, Claude Perrinjaquet rebondit et ajoute à son savoir un nouveau brevet cantonal lui permettant d'enseigner dans les écoles techniques neuchâteloises. Sa carrière est lancée. Pendant de longues années, à Couvet tout d'abord, puis à la Chaux-de-Fonds et enfin au Locle, on le réclame. Dans la Mère commune, il y dispense, partage et transmet son savoir jusqu'à sa retraite, pour le plus grand bonheur des 16 enseignants et les 250 élèves dont il a la responsabilité administrative pendant les deux dernières années de sa vie professionnelles.



*Couvet, Ecole technique, 1988 : Mécanicien de précision, dessinateur technique, formateur. Un savoir-faire, une vocation que Claude Perrinjaquet partage dans les écoles techniques neuchâteloises.  
(photo privée).*

Fils de maréchal-ferrant, Vallonier de sang et de cœur, travailleur inspiré, pédagogue, Claude Perrinjaquet est une des figures les plus actives de l'AVIVO / Val-de-Travers. Avec ses collègues du comité, il y organise loisirs, visites, voyages et s'implique dans la vie sociale du Vallon, avec une belle vitalité, pour le plus grand bonheur des membres de la section.

## **A la lecture des événements qui peuplent l'actualité de ce mois d'avril 2024, quel regard portez-vous sur votre quotidien ?**

Mon quotidien est celui de la planète tout entière. Les images de la guerre, notre approvisionnement en matières premières m'interpellent sur la santé de notre monde et du futur des jeunes générations.

## **Etes-vous de ceux qui affirment que ...c'était mieux avant ?**

Dans certains cas, oui et plus particulièrement dans le domaine de l'éducation. On assiste à une banalisation de l'autorité parentale, avec son corollaire de séquelles, parfois graves, auprès d'une certaine jeunesse privée des repères essentiels à son épanouissement. Des jeunes parfois piégés par les sirènes de la drogue. Cela m'effraie.

## **Les seniors, auxquels nous appartenons, font-ils tout juste ? En font-ils assez pour faire entendre leur voix, leurs revendications ?**

Certains de ces seniors n'en font pas assez, avec le sentiment de ne pas se sentir concernés par nos problèmes sociétaux. Ils ont franchement tort. C'est précisément à cet âge de la vie que leurs avis et leurs voix comptent.

## **Dans quelles directions l'AVIVO devrait-elle renforcer son action ?**

Sans hésiter, dans les projets d'occupations de ses membres. Les loisirs, les activités culturelles, sportive sont autant d'opportunités pour échapper à la solitude de certaines et de certains. J'invite les comités à s'investir dans ce registre et à faire preuve d'innovation.

## **Vous êtes promu à la tête du Département fédéral de l'intérieur, chargé de la politique à l'endroit des personnes âgées, quelle est la première mesure que vous prenez ?**

Mon attention serait portée vers une véritable politique de prise en charge de soins auxiliaires. Les frais dentaires, la lunetterie, la physiothérapie, les déplacements pour différents rendez-vous médicaux représentent parfois des coûts insupportables pour les aînés. J'inviterais également les réseaux hospitaliers à manifester une meilleure empathie à l'endroit de ces mêmes aînés, au moment d'une prise en charge.

## **Du littoral, des vallées, des montagnes neuchâteloises, quel message adressez-vous à celles et ceux qui nous gouvernent ?**

Une plus grande considération à l'endroit de cette population qualifiée de 'seniors' et d'électrices et électeurs potentiels.

## **Plutôt Beatles, ou Rolling Stones ?**

Ah ! Tous des octogénaires comme moi ! Très franchement, mon choix va aux premiers nommés, à Paul McCartney, à sa poésie et ses mélodies, plutôt qu'aux Stones, à Keith Richards et à ses 'riffs' ...explosifs !



(Photo : Bernard Python)

La rédaction

## Douce et martiale



**Il est un disciple du maître du judo japonais Jogoro Kano, l'inventeur du judo. Une preuve ? Il porte fièrement sa ceinture noire, classifiée 3e dan. Un grade qui inspire le respect, par**

**la somme des efforts consentis pour l'obtenir. Il est également moniteur J+S, de la catégorie II. Le sport, il connaît pour le pratiquer depuis des lustres. Et surtout pour l'enseigner.**

Au dojo du Judo Club Val-de-Travers, à Couvet, nous avons rencontré **Giuseppe Della Ricca**, judoka certes, mais en l'occurrence dans l'habit du moniteur de la gymnastique AVIVO du Vallon. Nous avons suivi le cours donné par ce 'jeune' retraité de 84 ans, toujours au meilleur de sa forme.

### **Bien dans son corps.**

Trois cours sont organisés chaque semaine, pour une population de 80 personnes. Aujourd'hui, une vingtaine de personnes des deux genres se présentent sur les tatamis pour un échauffement. L'atmosphère est détendue et tout à la fois recueillie.

Chacun prend en effet cette gymnastique au sérieux et lui reconnaît ses vertus fondamentales, tant pour le bien-être général, que pour la cohésion sociale.

Pendant plus d'une heure, *l'allenatore* Giuseppe enchaîne les exercices. Il veille aux dispositions de chacune et chacun pour en profiter et tirer tout le bénéfice de cette activité, indispensable à tous les échelons de la vie. Ici chacun s'engage selon ses possibilités, ses attentes. La compétition est pour soi-même.

### **Mobilité douce.**

Chacun s'investit selon ses possibilités, son envie, avec toujours en tête la quête du bien-être. Giuseppe en est conscient et adapte ses cours en conséquence et ne perd pas de vue ses protégés. Il sait, son expérience le lui a enseigné, que le corps a besoin de mouvement pour renforcer sa mobilité.

La session s'achève, à Couvet comme dans tous les dojos du monde, par une séance de relaxation, de décompression, d'un retour au calme, vers la vie quotidienne, avec le sentiment d'être meilleur quelque part.

La gymnastique de l'AVIVO au Val-de-Travers ajoute aux vertus du mouvement celles de la convivialité, de la cohésion entre membres de tous les horizons.

Dans le confort du dojo de Couvet, Giuseppe Della Ricca montre l'exemple et fixe le niveau de performance. Le Prof, c'est lui !



## Après l'effort, ... le réconfort !

Après le cours, une gymnastique, au sens de l'activité physique s'achève. Une autre, plus récréative, roborative prend le relais et se poursuit, au cours d'une troisième mi-temps réservée à 'l'apéro'. Un rituel auquel la gymnastique de l'AVIVO Val-de-Travers ne saurait transgresser.

Le mot de la fin, en forme de devise, appartient à Giuseppe Della Ricca : « La gymnastique AVIVO ? On ne trouvera pas notre jeunesse, mais on retardera notre vieillesse ! »

*La rédaction*

## A la découverte de Chaumont pour un Funi-Fondue !

Profitez d'un magnifique panorama sur la région des Trois-Lacs.

Disponible dans les 5 points de vente transN.

[www.transn.ch](http://www.transn.ch)  
notre force, votre réseau





## FONDATION PRÉVOYANCES FUNÉRAIRES

### La mort, si on en parlait ?

Notre Fondation permet à chacun d'anticiper sa fin de vie et ses funérailles.  
Prévoir son décès, c'est bien sûr penser à soi,  
mais aussi aux personnes que l'on aime.

Dans cette perspective, notre Fondation de Prévoyances Funéraires  
permet à chacun de faire part de ses dernières volontés, d'en déterminer  
les usages, les formalités, les coûts.

La séparation dans la dignité, l'intimité, le respect des proches  
et de ses convictions.

La mort n'arrête pas l'amour !

---

### POMPES FUNÈBRES FLÜHMANN-EVARD-ARRIGO SA

**Bureau**

Maladière 16  
2000 Neuchâtel

**Funérarium**

Écluse 21  
2000 Neuchâtel

032 725 36 04

info@pfne.ch  
www.pfne.ch

Nicole Siegenthaler / Brevet Fédéral / Membre ASSF



L'abo qui est  
aussi souple  
que vous !



# Nouveau FlexiAbo

Un abonnement comprenant 100 jours de voyages  
à utiliser librement sur une année.



[www.ondeverte.ch](http://www.ondeverte.ch)

